



RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :

Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada
Service national de passation de marchés

Télécopieur de soumission : 1-855-983-1808

Courriel de soumission : soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

**RÉVISION 001 À UNE
INVITATION À SOUMISSIONNER
DEMANDE D'OFFRES À
COMMANDES**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Calgary, AB

Titre : Remplacement des bardeaux de toit du Furloft, Lieu historique national de Lower Fort Garry	
N° de l'invitation : 5P468-23-0107/A	Date : 29 aout 2023
N° de modification : 001	
N° de référence du client : 1603	

L'invitation prend fin : À : 14h00 Le : 31 aout 2023	Fuseau horaire : HC HAR
---	-----------------------------------

F.A.B.: Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
Adresser toute demande de renseignements à : Ken Lacanilao	
N° de téléphone : (587) 832-1894	N° de télécopieur : (855) 983-1808
Courriel : kenneth.lacanilao@pc.gc.ca	
Destination des biens, services et travaux de construction : Voir aux présentes	

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Adresse :	
N° de téléphone :	Courriel :
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Signature :	Date :

Modification 001

Cette modification vise à distribuer l'information de la visite des lieux tenue le 24 août 2023 et à procéder à une correction administrative.

A. Renseignements sur la visite du site

1. Participants à la visite du site

Fournisseur	Nom du représentant
Dakota Exteriors	Matthew Anderson
ADA Maintenance Services	Pawan Kumar

B. Notes sur la visite du site

- Les bardeaux du rang de départ ne sont pas prédécoupés, ils doivent être coupés sur place par l'entrepreneur.
- L'espacement entre les bardeaux doit être identique à celui qui existe actuellement sur le toit. L'espacement actuel correspond aux spécifications historiques d'origine.
- Les solins doivent tous être remplacés et reproduits à l'identique.
- Les solins sous le faîtage doivent être soudés à la jonction entre le faîtage et le solin de noue, ainsi qu'à la jonction entre le faîtage et le solin de cheminée. Les soudures devront être effectuées sur place pour garantir un ajustement précis.
- Veuillez noter que les lucarnes sont situées très bas sur le toit.
- Parcs Canada installera un tablier de cheminée en maçonnerie autour des deux cheminées une fois que le projet de toiture sera terminé.
- Les parties du faîtage doivent être vissées entre elles et au toit à l'aide de vis GRK
- Tout échafaudage nécessaire relève de la responsabilité de l'entrepreneur.
- La clôture pour l'ensemble du bâtiment est obligatoire et relève de la responsabilité de l'entrepreneur. Aucune partie de la clôture ne doit pas être appuyée contre les murs en pierre du fort.
- L'entrepreneur doit protéger la promenade et les escaliers à l'arrière du bâtiment de tout dommage causé par le projet. Si ces zones venaient à être endommagées, l'entrepreneur devra les réparer ou les remplacer à ses frais.
- La terrasse sur le toit devrait être en bon état, mais si des parties doivent être remplacées, le représentant du Ministère doit en être informé, et on discutera d'un éventuel ordre de modification.
- Toute partie de la terrasse sur le toit devant être remplacée devra correspondre à ce qui existe actuellement (on estime qu'il s'agit de bois d'épinette de 1 po et de 1-1/2 po).
- Si l'entrepreneur provoque une fissure dans un bardeau pendant la pose, il doit l'enlever et en installer un nouveau; aucun bardeau fissuré ne doit être laissé en place.
- Les chevrons en porte-à-faux sont cloués sur la partie supérieure de la lisse basse. Il est possible que certains d'entre eux doivent également être remplacés s'ils sont pourris ou endommagés. L'entrepreneur doit informer le représentant du Ministère si cela s'avère nécessaire, et on discutera d'un éventuel ordre de modification.
- La gouttière en bois (sur une petite section au-dessus de la porte du sous-sol), qui se trouve sur le côté est du bâtiment, doit être réinstallée par l'entrepreneur. Cette pièce a été examinée l'an dernier, et elle était alors en bon état.

- Du cèdre rouge clair doit être utilisé pour les arêtiers, la planche faîtière et toutes les autres pièces de cèdre requises.
- Une membrane de ventilation Cedar Breather doit être installée sur le toit.
- Des bandes de zinc doivent être installées pour empêcher la croissance de la mousse.
- L'espèce d'oiseau menacée (martinet ramoneur) qui est mentionnée dans les documents d'appel d'offres a migré au cours de la semaine du 21 août 2023.
- Les bardeaux sont fournis par Parcs Canada; ils sont actuellement sur place au centre d'entretien. 160 paquets de bardeaux en thuya occidental. Parcs Canada peut les apporter sur le chantier à la demande de l'entrepreneur. Voir les photos ci-dessous.
- Les participants à la visite du site ont pu voir les bardeaux sur place.



C. Modification du dossier d'appel d'offres

Dans : **IS 23-0107A.pdf**

La date de clôture de la demande de soumissions 5P468-23-0107/A, intitulée « Remplacement des bardeaux de toit du Furloft, Lieu historique national de Lower Fort Garry », est reportée du 31 août 2023 HC au 31 août 2023 **HAR**.

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.